

COMMUNIQUÉ



Numéro 2425-026
Le 16 avril 2025

Rappel important

Période de mise en candidature au sein du Comité exécutif de la FAE

Bonjour à toutes et à tous,

Une étape importante débute aujourd’hui. En effet, la période de mise en candidature commence officiellement. Par la suite suivra la campagne électorale, un autre jalon dans l’exercice de la démocratie au sein de la Fédération. **Afin de veiller au respect du principe fort important qu'est la démocratie participative, il est impératif que tous les membres se conforment aux principes dictés dans la Charte de participation de la Fédération et le chapitre 5 du Règlement général du Congrès.**

Je me permets donc de vous citer des éléments du chapitre 5 dudit règlement :

5.3 Campagne électorale

La campagne électorale est l'ensemble des faits et gestes posés par les personnes qui se portent candidates à un poste du Comité exécutif et par les membres de la Fédération qui prennent position quant à ces candidatures. Toutes et tous doivent mener une campagne respectueuse des personnes et des idées.

5.3.1 Publicité électorale

5.3.1.1 La publicité électorale a pour but de permettre à toute personne candidate de défendre ou de promouvoir des idées et des principes ou de mettre en valeur des façons de faire.

5.3.1.2 La publicité électorale ne doit, en aucun cas, attaquer ou ridiculiser des personnes, des organismes affiliés ou la Fédération.

et de la Charte de participation :

La FAE valorise les débats, les climats et échanges constructifs ainsi que la diversité des points de vue, dans la mesure où ceux-ci se font dans le respect des personnes et des droits de chacun et chacune.

Syndicat de l'enseignement

de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

La FAE souhaite donc offrir, à l'ensemble des personnes qui participent à ses activités et ses instances, des milieux sains, respectueux et exempts de toute forme de violence, que ce soit lors d'instances, d'événements fédératifs, d'activités sociales, etc.

Ainsi, toute forme de violence physique, psychologique ou verbale, les agressions, le harcèlement, la discrimination, les injures, le dénigrement, l'autoritarisme, l'abus de pouvoir, les attitudes dégradantes et le recours à un langage méprisant sont des comportements qui ne seront pas tolérés.

C'est donc dans cet esprit que le comité des élections souhaite que tous les membres participent à cet exercice démocratique important.

En terminant, je vous rappelle que la personne qui désire poser sa candidature doit utiliser le formulaire ci-joint et l'acheminer par courriel **entre le mercredi 16 avril et le mardi 6 mai 2025** à elections2025@lafae.qc.ca.

Je vous mentionne également qu'une mise en candidature conforme doit comprendre les éléments suivants :

1. le formulaire de mise en candidature dûment rempli et prévu à cette fin;
2. un texte de présentation d'un maximum de 500 mots dûment corrigé;
3. une photo numérique de la personne candidate.

Syndicalement vôtre,



Michel Paquette
Président du comité des élections

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca